

Mai 2010

AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE 2010/2011

L'aide concerne les enfants SCOLARISÉS après la troisième et AGÉS DE MOINS DE 20 ans au 31 décembre 2010.

L'aide à la rentrée scolaire est attribuée sous forme de bons d'achat, valables EXCLUSIVEMENT pour des achats liés à la scolarité (livres, fournitures scolaires, vêtements et/ou chaussures de sport,...) auprès des PRESTATAIRES agréés par le CE.

Le montant de l'aide à la rentrée scolaire est déterminé par le quotient familial (QF). qui ne peut excéder 20 400 € pour la rentrée 2010/11.

Pour les salariés bénéficiant d'un QF 3, l'avis d'imposition est à joindre impérativement à la demande.

LE MONTANT DE L'AIDE SE REPARTI COMME SUIT :

	Catégorie A	Catégorie B
QF 1	124 €	134 €
QF 2	99 €	120 €
QF 3	72 €	112 €

Catégorie A : Découverte professionnelle (→ classe de troisième), BEP / CAP, Seconde, Première, Terminale / BAC PRO T.

Catégorie B : Facultés, BTS / DUT, Etudes spécialisés (non rémunérées), Ecoles d'ingénieur / Grande Ecole.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS : 06 SEPTEMBRE 2010.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles aux permanences CE et sur le site : cesense.org
Après les avoir complétés, datés et signés, il faudra LES RENVOYER AU CE PAR COURRIER.

LES BONS SERONT DISPONIBLES DANS VOS PERMANENCES DU 6 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2010.

Les bons d'achat seront délivrés UNIQUEMENT sur REMISE du(es) CERTIFICAT(S) DE SCOLARITÉ de l'enfant (des enfants) lors des permanences.

Si toutefois, vous seriez dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences CE, le(s) certificat(s) de scolarité de votre(s) enfant(s) est(sont) à envoyer au CE SENSE - B.P.21367 - 68070 MULHOUSE Cedex 1, les bons d'achat vous seront alors expédiés par la Poste dès réception du(es) justificatif(s).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ.

△ Votre dossier ne sera pas pris en charge si le PASS famille 2010 n'a pas été établi. △
Dossier disponible aux permanences ou sur le site : cesense.org

CE SENSE - B.P. 21367 - 68070 MULHOUSE Cedex 1

Site Internet : www.cesense.org